

3.4 TIC et commerce électronique

En 2020, 10 % des sociétés de 10 personnes ou plus utilisent des systèmes interconnectés

► **figure 1.**

Le recours est plus fréquent dans le secteur des transports (16 %), et plus rare dans le commerce de gros et le commerce et la réparation automobile, ainsi que dans l'hébergement et la restauration (7 %).

Parmi les sociétés de 10 personnes ou plus dotées de systèmes interconnectés, 38 % ont recours à des capteurs de suivi ou d'entretien des véhicules ou des produits. C'est le dispositif le plus fréquent. Jusqu'à sept sociétés sur dix l'utilisent dans la construction ou les transports, mais moins de deux sur dix dans le commerce de détail, l'hébergement et la restauration ou les activités spécialisées, scientifiques et techniques.

Optimiser la consommation d'énergie dans les locaux est une problématique générale, liée davantage à la taille de la société qu'à son activité ► **figure 2.** Parmi les sociétés dotées de systèmes interconnectés, l'utilisation d'un dispositif à cet effet concerne 53 % des grandes sociétés, contre 33 % des autres. Ce taux d'utilisation varie de 21 % dans les transports à 48 % dans le commerce de détail.

En 2019, 4 % des sociétés de 10 personnes ou plus ont recours à l'impression 3D, réalisée en interne ou en faisant appel aux services d'une société filiale ou prestataire.

L'impression 3D progresse dans l'industrie (12 %, après 10 % en 2017), où elle est la plus répandue, en particulier dans la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, d'équipements électriques et de machines et équipements (36 %).

Pour 84 % des sociétés de 10 personnes ou plus, l'impression 3D sert avant tout à réaliser des prototypes et des maquettes. À l'origine, l'impression 3D ne permettait de fabriquer que ce type de produits. Avec les nouveaux matériaux d'impression, le procédé permet désormais de fabriquer d'autres biens, comme des outils ou des pièces détachées. Il concerne 46 % de ces sociétés utilisant l'impression 3D, soit 11 points de plus qu'en 2017. La pratique progresse à la fois pour les biens vendus (23 % après 15 %) et pour les biens utilisés en interne (37 % après 29 %).

En 2019, 17 % des sociétés de 10 personnes ou plus effectuent des ventes électroniques, composées des ventes web et des ventes **EDI** ► **figure 3.** Cette part augmente en fonction de la taille de la société : de 12 % pour les entreprises de 10 à 19 personnes à 45 % pour celles de 250 personnes ou plus. Les ventes électroniques concernent davantage les secteurs de l'hébergement (35 %) et du commerce (28 %). Elles sont en revanche marginales dans la construction (1 %).

Ces ventes électroniques représentent 23 % des ventes réalisées par les sociétés de 10 personnes ou plus en 2019, en légère progression par rapport à 2018 (+ 1 point). L'importance des ventes électroniques dans le total des ventes croît avec la taille des sociétés. Une vente sur trois est électronique pour les sociétés de 250 personnes ou plus, contre une sur vingt pour celles de 10 à 19 personnes. Un tiers des ventes réalisées dans l'industrie et dans les transports sont électroniques. ●

► Définitions

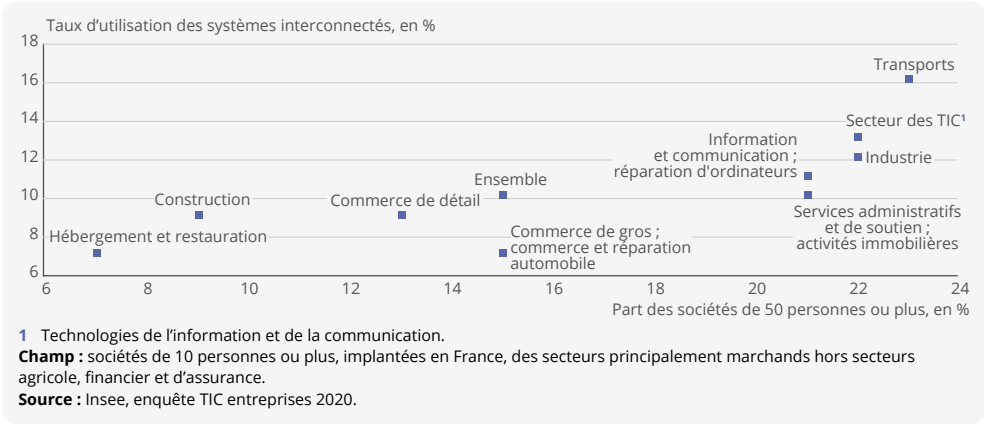
Le **secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC)**, défini par l'OCDE, comprend l'ensemble des sociétés qui assurent la fabrication, la vente ou les services des produits qui permettent de saisir, transmettre ou afficher des données ou des informations électroniques. Il comprend les groupes 26.1 à 26.4, 26.8, 46.5, 58.2, 61, 62, 63.1 et 95.1 de la NAF rév. 2.

L'**échange de données informatisé (EDI)** est un terme générique pour désigner l'envoi ou la réception d'informations commerciales dans un format standard permettant leur traitement automatique (Edifact, XML, UBL, etc.) hors messages tapés manuellement. Il est essentiellement utilisé pour les échanges entre entreprises.

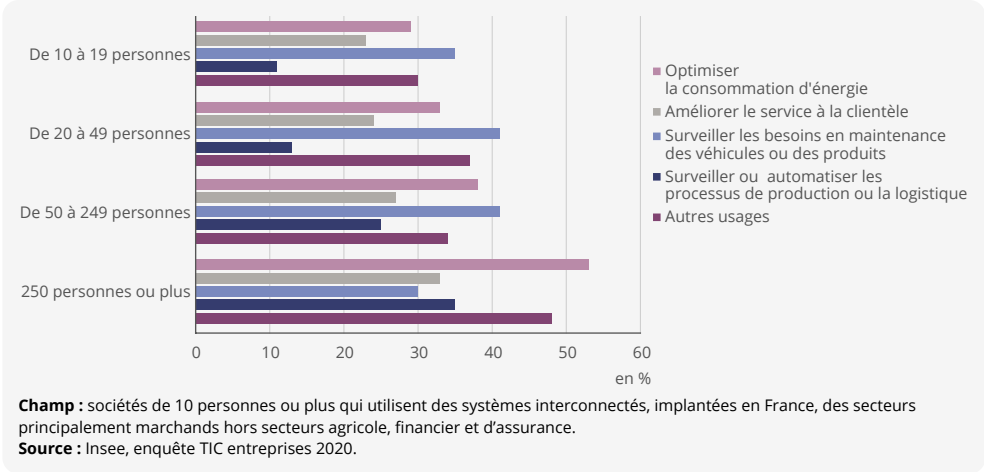
► Pour en savoir plus

- « Les TIC et le commerce électronique dans les entreprises en 2020 », *Insee Résultats*, avril 2021.
- « Internet des objets, impression 3D, robotique : des technologies davantage utilisées par les grandes sociétés », *Insee Première* n° 1854, avril 2021.

► 1. Utilisation des dispositifs interconnectés par secteur en fonction de la part des sociétés de 50 personnes ou plus en 2020



► 2. Principaux types d'utilisation des dispositifs interconnectés par taille d'entreprise



► 3. Ventes électroniques selon le secteur et la taille en 2019

	Part des sociétés qui ont réalisé des ventes électroniques	Part des ventes dans le chiffre d'affaires total du secteur
Industrie	20	35
Construction	1	0
Commerce	28	20
Transports	13	33
Hébergement et restauration	35	12
Information et communication ; réparation d'ordinateurs	18	14
Services administratifs et de soutien ; activités immobilières	8	7
Activités spécialisées scientifiques et techniques	3	6
De 10 à 19 personnes	12	5
De 20 à 49 personnes	18	10
De 50 à 249 personnes	30	16
250 personnes ou plus	45	32
Ensemble	17	23

Champ : sociétés de 10 personnes ou plus, implantées en France, des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance.
Source : Insee, enquête TIC entreprises 2020.